



# Des racines pour une identité européenne

## Introduction

En préambule à cette intervention, je souhaite adresser, de la part de l'ensemble des européens collaborant autour du projet « **2004, TOUS AUX URNES** » nos plus vifs remerciements à Antonio ALBARRAN CANO qui a permis notre présence parmi vous dans ce cadre merveilleux de LA FERIA DEL LIBRO de Madrid. Nous mesurons tout le professionnalisme de cette organisation et ramènerons dans nos pays respectifs le souvenir d'un événement qui symbolise à la fois l'excellence de l'échange interculturel à travers la thématique retenue mais aussi la convivialité dans le traitement organisationnel de cet échange.

## Qui sommes-nous ?

Créée en 1996 à Nice, INE est le fruit d'une réflexion croisée entre des professionnels du monde de l'édition et de l'Éducation. Il s'agit d'organiser la publication d'outils didactiques répondant à des attentes ponctuelles ou spécialisées.

Depuis 96, nous avons piloté intégralement un certain nombre de projets européens qui font appel à des partenaires institutionnels ou privés du monde de l'éducation.

Toutes nos actions ont en commun de promouvoir et diffuser la culture, le savoir et la connaissance avec comme fil conducteur l'EUROPE.

Pour ceux qui souhaiteraient connaître davantage nos travaux, il existe un site internet (Voir site [www.ideesnouvelles.com](http://www.ideesnouvelles.com)) et nous sommes disponibles pour répondre à toutes vos questions.

Notre participation à cette manifestation s'inscrit dans le cadre de deux projets complémentaires : **2004, TOUS AUX URNES** que nous coordonnons avec les organismes Percorsi pour l'Italie, Progesti@ pour l'Espagne et Institut de Développement Social pour le Portugal mais aussi le projet **DES RACINES POUR UNE IDENTITE** auquel participent de nombreuses personnalités européennes dont le recteur Gérard-François DUMONT, professeur à l'université de la Sorbonne mais aussi M.Enrique BARON CRESPO.

## Le contexte

La problématique abordée par ces projets est la suivante :

Quelle pensée commune permettrait de mieux éclairer l'avenir de l'Europe ? Si l'Europe n'a pas de limites géographiques précises, n'est-ce pas parce qu'elle s'identifie plus à des valeurs qu'à des frontières ?

Analyser ce socle de valeurs, ancré dans l'Histoire, conduit le groupe de travail que ce projet propose de constituer à définir, avec une grande clarté, le vrai sens de l'identité de l'Europe. Ce projet démontre comment l'avenir de l'Europe réside dans son aptitude à réaliser un équilibre entre héritage commun et génie des peuples. Il permettra de caractériser les quatre

spécificités de cet héritage de valeurs : la valeur de la personne humaine, manifestée dans la pitié et la charité, qui expriment au fond de respect de l'autre ; c'est ensuite la liberté, découlant d'une certaine conception de l'homme ; c'est encore la créativité et l'aptitude à inventer, valeurs qui résultent du fait d'être libre ; c'est enfin la séparation des pouvoirs temporels et spirituels. Prendre la mesure de cet héritage, c'est tenter de discerner son utilité pour le futur et surtout mesurer sa capacité intégratrice à l'heure où l'Europe, plus que jamais s'unifie ou se réunifie ...

Cette problématique trouve un début de réponse, bien entendu, dans la charte des droits fondamentaux, devenu texte de référence depuis le sommet européen de Nice en 2000, charte qui est le préambule à la future constitution européenne en cours d'élaboration par la Convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing.

Notre réflexion doit donc permettre d'identifier certaines sources éthiques et spirituelles qui ont motivé la construction européenne, expliquer en quoi elles ont contribué à cette construction et surtout comment elles préfigurent l'avenir de l'Europe. Exemple de sujet de réflexion : *Sont-ce les mêmes valeurs qui ont permis de fonder en 1957 la Communauté Économique Européenne qui n'a plus cessé de grandir depuis ? En 1973 : intégration du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande, en 1981 la Grèce, en 1986 le Portugal et Espagne. Le 1<sup>er</sup> Novembre 1993 cette grande Communauté devient Union. En 1995, sont intégrés la Finlande, la Suède et l'Autriche. Jusqu'où peuvent s'étendre ces valeurs, et seront-elles encore suffisamment puissantes en 2004 pour les nouveaux arrivants ?*

Il nous semble donc évident que la construction européenne n'est pas seulement un enjeu économique mais une réelle ambition de retrouver un héritage culturel commun, de partager cette culture et de l'enrichir de nouvelles expériences collectives. L'élargissement à 10 nouveaux pays conforte notre démarche de renouer avec une Europe historique et géographique.

Il est impératif de réveiller la mémoire d'une Europe qui doit savoir qu'elle est à la fois ancienne et future, construite autour d'une identité. La question fondamentale consiste maintenant à chercher les caractéristiques de cette identité.

Quant à la géographie, celle-ci nous donne des frontières imprécises prouvant aussi que l'Europe a une identité qui, selon les incertitudes de l'histoire, voit son champ spatial s'élargir ou se rétrécir.

Les fils qu'ont su tisser les hommes et les peuples européens sont anciens et multiples. Ils existent dans la mythologie, la religion, le politique, dans le culturel et l'artistique, dans l'organisation du territoire comme dans le champ de l'enseignement.

En résumé, même si nous avons aujourd'hui une Europe laïque dans ses principes de fonctionnements, la référence à « l'héritage religieux » ne fait aucun doute. Le préambule de la future Constitution européenne devrait y faire allusion si la Convention en ratifie l'idée malgré une opposition de VGE, président de la Convention, opposé à cette connotation religieuse afin de ne pas lui donner une portée juridique trop importante (par exemple sur le dossier de l'avortement).

Mais avant de réfléchir aux origines lointaines, revenons un peu sur les circonstances qui ont accéléré cette réalisation européenne au sens politique et économique du terme.

## Pourquoi l'Europe ?

Il y a quelques semaines, nous avons fêté la journée de l'Europe. A cette occasion, j'expliquais à de nombreux élus de notre région l'origine de cette construction car pour les générations contemporaines, l'idée prévaut souvent que l'Europe n'est qu'une réalité récente, issue de la volonté de quelques hommes qui ont lancé, dans les années 1950, la construction européenne. Un Président de la Commission européenne est même allé jusqu'à déclarer que l'Europe était "un objet politique non identifié".

En réalité, l'Europe a des racines fort anciennes, et nombre de ses us et coutumes, comme le montre par exemple l'iconographie, sont antérieurs aux nations qui la composent actuellement.

Dans des temps où une certaine priorité donnée à l'information économique contribue à l'incompréhension de la géographie culturelle, il n'est pas inutile de chercher, à travers les

faits historiques, les mythes et les sources de l'Europe, l'héritage de croyances et de symboles dont les Européens restent collectivement porteurs.

Le 9 mai est la journée de l'Europe. Elle concerne tous les citoyens de l'Union européenne, car elle rappelle un certain 9 mai 1950...

Ce jour-là, la presse fut invitée pour une déclaration du 9 Mai 1950, rédigée conjointement par Robert SCHUMAN, ministre français des Affaires étrangères et Jean MONNET qui appellent la France, l'Allemagne et d'autres pays européens à mettre en commun leur production de charbon et d'acier pour jeter les premières bases concrètes d'une Fédération européenne.

Ce projet prévoyait donc de créer une institution européenne supranationale chargée de gérer les matières premières qui étaient à l'époque la base de toute puissance militaire. Pour les pays concernés, il impliquait de renoncer à la propriété –jusque-là purement nationale- du « nerf de la guerre ». Et cela alors même que ces pays venaient à peine de se déchirer dans un conflit épouvantable, laissant derrière lui d'innombrables ruines matérielles et morales, avec leur lot de haines, de rancunes et de préjugés.

En effet, cette journée ne concerne pas seulement les citoyens des pays fondateurs, mais ceux de l'ensemble des Etats membres, puisque chaque pays qui choisit démocratiquement d'adhérer à l'Union européenne s'engage à respecter les objectifs de paix, de progrès social, de développement économique et de solidarité proposés par la déclaration du 9 mai 1950 dans le vieux rêve d'unir le continent européen.

Certes l'Europe –ensemble de peuples conscients d'appartenir à une même entité, de partager certaines valeurs et des cultures proches ou complémentaires – existe depuis des siècles. Mais elle s'était développée jusqu'alors sans règles ni institutions, sans dépasser la simple et fragile coopération entre les Etats.

*Et la conscience de cette unité fondamentale n'avait jamais évité les désastres. Aujourd'hui encore, certains pays qui appartiennent au continent européen, mais pas à l'Union européenne, ne sont pas à l'abri de tragédies.*

Par ailleurs, ce qui dans les siècles ou les millénaires passés pouvait ressembler à une tentative d'union n'était en réalité que le fruit d'une victoire des uns sur les autres, que le « fédérateur » s'appelât Jules César, Charlemagne ou Napoléon. Leurs constructions ne pouvaient durer, car les vaincus n'avaient qu'une aspiration : recouvrer leur autonomie.

L'ambition est aujourd'hui tout autre, il s'agit d'une démarche volontariste et d'un choix délibéré. Cependant, comme toute œuvre humaine d'envergure, l'intégration de l'Europe ne peut se construire en un jour ni même en quelques décennies. D'autant que l'entreprise amorcée au lendemain de la Seconde guerre mondiale est sans précédent dans l'histoire. Il s'agit en effet de bâtir une Europe qui respecte la liberté et l'identité de chacun des peuples qui la composent, tout en appliquant le principe selon lequel ce qui peut être mieux fait en commun doit l'être. Car seule l'union des peuples peut garantir à l'Europe la maîtrise de son destin et son rayonnement dans le monde.

## Une prise de conscience

Les récents événements en Irak ont montré la nécessité de renforcer notre esprit communautaire, de renforcer la réalisation d'une véritable Europe fédérale qui puisse apparaître comme un contre-pouvoir lorsque la situation l'exige. Ce ne sont pas les politiques qui le suggèrent, ce sont les citoyens qui sont descendus dans la rue à plusieurs reprises...

Construire l'Europe, c'est créer une puissance économique, politique, culturelle et si possible sociale. Il y a urgence. Il nous faut encourager le civisme des citoyens, il nous faut leur dire clairement que l'Europe est un long cheminement historique avec une fulgurante accélération ces dernières décennies et que l'Union fait la force. Il faut expliquer que l'Europe en chantier n'est pas un concept récent, mais un retour à des origines historiques et géographiques.

Quelle Europe voulons-nous ?

En 2004, les citoyens des 25 Etats membres renouvelleront ou éliront pour la première fois leurs représentants au Parlement européen. Il s'agit d'un véritable temps fort de démocratie participative. En effet, tous les choix politiques de nos élus préfigureront la société dans laquelle nous vivrons demain avec nos enfants. Ces parlementaires représenteront notre sensibilité, s'appliqueront à proposer des projets répondant à nos attentes et nos besoins. Ils contribueront, par leur présence et leur vote des directives européennes, à préserver notre

identité culturelle, à défendre nos valeurs sociales, à construire un espace économique où chacun trouvera ses intérêts.

Il convient de ne pas minimiser l'importance de chacun dans la construction de l'Europe et je souhaite répondre une idée reçue. Sur les directives auxquelles nous sommes soumis : le Parlement européen est une assemblée démocratique élue au suffrage universel (374 millions de citoyens) et toutes les sensibilités politiques peuvent y être représentées. La procédure législative aboutissant à l'application de nouvelles directives comprend la consultation du « triangle institutionnel » formé par le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne. Le Parlement et le Conseil adoptent les lois, selon des procédures diverses de consultation, soumises par la Commission (émanation du Parlement dont le rôle est strictement exécutif). La Commission est le moteur du système institutionnel : elle propose des lois, assure leur exécution, veille au respect du droit commun et négocie les accords internationaux. Le Parlement exerce un contrôle sur la commission et dispose du pouvoir de la censurer. Quant au conseil, il s'agit d'une réunion des ministres nationaux des différents Etats membres qui constitue la principale instance de décision. Il est l'émanation des Etats membres. Tous les pays sont représentés au sein de la Commission qui ne peut donc être taxée de favoritisme national ou de corporatisme. Je le rappelle avec force, c'est vous et moi qui décidons de ce que sera l'Europe par notre bulletin de vote aux élections de 2004 pour le Parlement européen et aux élections nationales (pour le Conseil).

## Conclusion

Il est donc essentiel qu'une forte mobilisation se produise à cette occasion et notre projet 2004, **TOUS AUX URNES** est un appel au civisme, pour que le jour du scrutin, le maximum d'européens se rende aux urnes.

Plus nous serons nombreux à nous manifester, plus nous créerons une dynamique puissante et créatrice... Osons l'Europe !

Comme vous pouvez le constater, le domaine d'étude est vaste. Afin de recueillir le plus d'avis motivés sur la question, nous souhaitons maintenant vous donner la parole sur les thèmes qui ont été évoqués et que nous pouvons résumer en quelques mots :

- quelles sont les sources de l'identité européenne ? Doit-on y faire référence ? Dans quels objectifs et avec quelles limites ?
- quelle place doit-on accorder à l'élection en démocratie ? Qu'est-ce que la citoyenneté européenne ?
- quelle Europe voulons-nous ?